

Certification Complémentaire Français Langue Seconde

Session 2022

Rapport de jury

La session 2022 s'est déroulée sur 5 jours, du 31 janvier au 10 février 2022.

Composition du jury

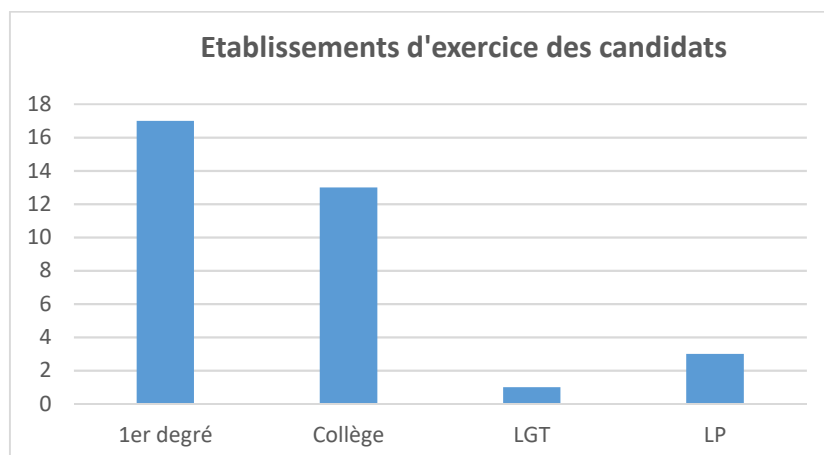
- ❖ Les inspecteurs :
 - Sylvie Baudequin, IA-IPR d'Espagnol, responsable du CASNAV
 - François Barrié, IEN-ET-EG, Lettres Histoire
 - Christophe Guillerot, IEN, en charge de la mission EANA, DSDEN Gironde
- ❖ Les professeurs des écoles :
 - Rachida Hanaf, enseignante en UPE2A Bordeaux Nord
 - Olga Randrianary, enseignante en UPE2A Bordeaux Rive droite
 - Olivier Hayoun, enseignant en UPE2A, Bayonne Nord
- ❖ Les professeurs des lycées et collège formateurs au CASNAV:
 - Elodie Servant, professeur d'anglais, lycée Gustave Eiffel, Bordeaux
 - Laurence Marquèze-Pouey, professeur Lettres-Espagnol, lycée Charles Péguy, Eysines
 - Cécile Prévost, professeur de Lettres, coordonnatrice académique du CASNAV

Chaque jury est composé d'un inspecteur, d'un enseignant du 1^{er} degré et d'un enseignant du 2nd degré.

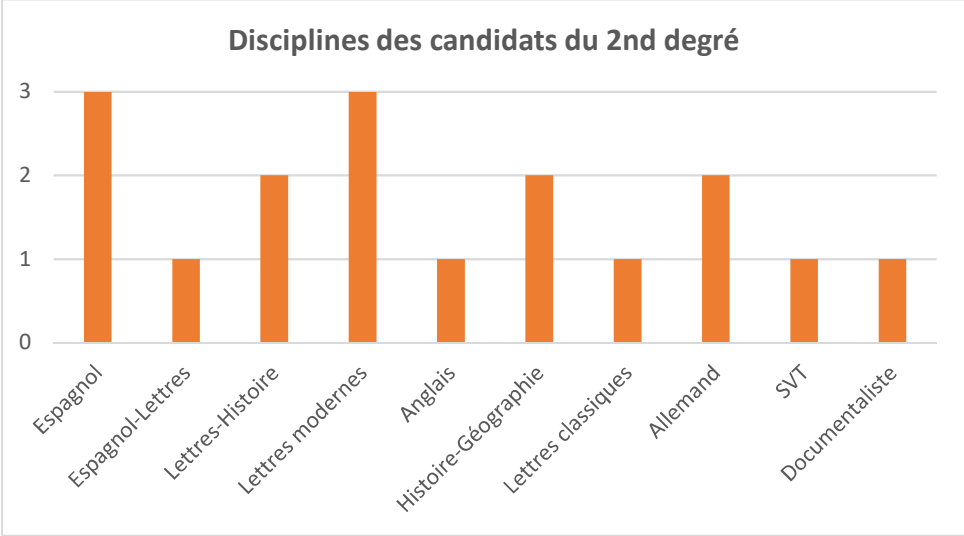
Profil des candidats

38 candidats étaient inscrits et 34 se sont présentés à l'examen. Les remarques et analyses ci-dessous ne portent que sur les candidats présents à l'examen.

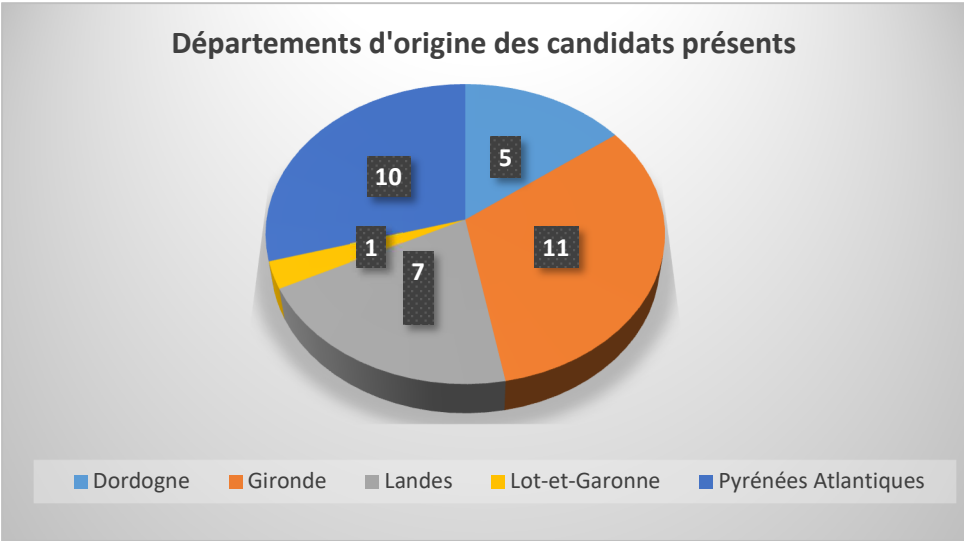
17 candidats étaient issus du 1^{er} degré et 17 du 2nd degré dont 4 enseignants en lycée général et technologique ou lycée professionnel.



La session 2022 est remarquable par la variété des disciplines d'origine des candidats du 2nd degré, preuve que les enseignants de Lettres ou de Langues vivantes ne sont pas les seuls à pouvoir prendre en charge efficacement des élèves allophones.



Répartition géographique des candidats dans l'académie : comme les années précédentes la Gironde présente le plus grand nombre de candidats eu égard au nombre de dispositifs et d'élèves allophones accueillis dans ce département.



Analyse des résultats

Pour le 1^{er} degré, les notes se sont réparties entre 20 et 5 avec une moyenne de 12,41. Sur les 17 candidats présents, 11 ont été admis ce qui porte à 64% le pourcentage de réussite.

Concernant le 2nd degré, les notes se répartissent entre 20 et 8. La moyenne est de 12,58 et le pourcentage de réussite atteint 82% puisque 14 candidats ont été admis sur les 17 présents.

Observations sur le rapport d'activité

- ❖ Remarques sur la forme
 - Une page de garde comprenant les prénom et nom du candidat, son établissement d'exercice ainsi que la session et l'intitulé de la certification est la bienvenue.
 - Selon le Bulletin officiel n°30 du 25 juillet 2019, le rapport doit comporter 5 pages dactylographiées. Elles peuvent être suivies d'éventuelles annexes. Pour des raisons évidentes de repérage, il est attendu que ce rapport soit paginé, le texte justifié. Le jury apprécie qu'il soit présenté dans une police lisible.
 - Emanant d'un enseignant, qui plus est en capacité de transmettre la langue française à des élèves allophones, l'orthographe et la syntaxe du rapport doivent être irréprochables.
 - Un écrit organisé, titré, dont les parties et sous parties sont visibles, manifeste une organisation de la pensée et une volonté de présentation claire du discours qui permet au jury une lecture et une compréhension satisfaisante du propos.
- ❖ Remarques sur le contenu
 - Le CV, loin d'être un récit de vie, sert à présenter le parcours professionnel, les diplômes obtenus, surtout s'ils sont en lien avec la certification demandée.
 - Le rapport d'activité n'est pas un récit d'expériences mais l'exposé argumenté de la problématique posée par la prise en charge des élèves allophones et la façon dont le candidat y a répondu dans sa pratique professionnelle, grâce à des lectures, des actions de formation, des visites de dispositifs, des rencontres, des observations.

Observations sur l'épreuve orale

Rappelons qu'elle dure 30 minutes dont 10 minutes d'exposé et 20 minutes d'échanges avec le jury. Celui-ci appuie son questionnement à la fois sur l'exposé qu'il vient d'entendre et sur le rapport d'activité qu'il a préalablement lu et annoté, afin de faire préciser des points restés obscurs ou à approfondir.

- ❖ Ce qui a été valorisé dans les exposés entendus :
 - Un exposé organisé et problématisé, parfaitement préparé, présenté et qui respecte le temps imparti de 10 minutes.
 - Un exposé qui fait état des objectifs personnels précis dans la présentation de la certification et révèle un engagement manifeste.
 - Un exposé vivant et intéressant.
 - Un exposé qui fait état d'une pratique pédagogique et d'une réflexion didactique argumentée.
 - Un exposé qui s'appuie avec pertinence sur l'un des éléments évoqués à l'écrit et développé à l'oral.
 - Un exposé qui fait montre de ses lectures et de leur assimilation.
 - Un exposé qui présente une séance d'enseignement contenant des exemples de différenciation et des objectifs bien définis et pertinents et qui sait incarner les apports théoriques par le biais d'exemples de situations d'élèves en classe.

En bref, le jury a valorisé tout partage d'expérience et de réflexion approfondie et aboutie sur la question de la progression dans l'apprentissage de la langue et des enjeux de la prise en charge des élèves allophones et de leur hétérogénéité.

- ❖ Ce qui s'est avéré préjudiciable dans les exposés :
 - Une redite à l'oral des éléments présentés à l'écrit dans le rapport d'activité.
 - Un récit anecdotique des rencontres avec des élèves allophones ou des digressions sur l'expérience du candidat sans fil directeur clair.
 - Une absence d'organisation de l'exposé : aucun plan, aucune problématique
 - Une assise théorique insuffisante ou mal articulée à l'expérience ou à la situation présentée : pas de connaissance des textes institutionnels, du CECRL et globalement des outils didactiques du FLS.
 - Un manque de recul et de mise en perspective de l'expérience, de réflexion critique sur sa pratique.
 - Une absence d'objectifs pédagogiques précis.

En bref, le jury a déploré pour certains candidats un manque de connaissances de la didactique du FLS et des enjeux de l'inclusion des élèves allophones en classe ordinaire.

- ❖ L'échange avec le jury

Il vise à éclaircir ou développer certains points abordés à l'oral comme à l'écrit et à mesurer les connaissances et compétences des candidats dans leur prise en charge des élèves allophones dans le cadre réglementaire et en déployant une didactique appropriée.

Il se déroule dans une atmosphère bienveillante et cherche à mettre le candidat en valeur.

Les candidats valorisés sont ceux qui ont su :

- Partager leurs connaissances et compétences, souvent solidement maîtrisées, avec sincérité et enthousiasme.
- Prendre toute la mesure individuelle et collective du rôle et des fonctions du coordonnateur en UPE2A et de la prise en charge des élèves allophones.
- Par une réflexion élaborée, se projeter comme une personne ressource capable de développer une stratégie de formation et un plan d'action.
- Faire montre d'un travail collaboratif avec des homologues dans son département ou lors d'une visite en UPE2A.
- Se montrer réactifs aux questions du jury.

Conclusion

Se préparer à l'épreuve, à ses attendus, à sa forme est un préalable indispensable pour la réussite à l'examen.

Rappelons que le CASNAV propose deux journées de formation dédiées dans le cadre du Plan Académique de Formation, accessible sur demande par courrier électronique : ce.casnav@ac-bordeaux.fr

Les candidats qui ont échoué à cette session sont invités à se former à la didactique du français langue seconde, à la connaissance du public et à s'informer des textes qui encadrent sa prise en charge et se présenter à nouveau à la certification, plus forts de leurs acquis et de leur expérience.